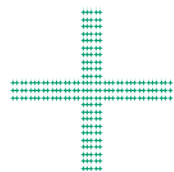


ENAP

École nationale
d'administration
publique



L'ÉVALUATION SENSIBLE AU GENRE : POUR UN MONDE PLUS ÉQUITABLE¹

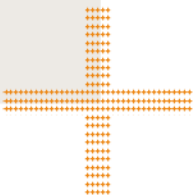
Par

Lynda Rey, Ph. D., professeure en évaluation, ENAP

Astou Niang, Ph. D., conseillère aux Affaires internationales, Experte
en évaluation, ENAP

Paru dans *A+ International*, L'expertise nord-américaine au service de
votre administration, numéro 5, octobre 2021

¹ Cet article est le résultat des réflexions partagées lors de la semaine gLOCALe d'évaluation organisée par la Global Evaluation Initiative (GEI) de la Banque mondiale, du 31 mai au 4 juin 2021. Voir : <https://glocalevalweek.org/fr>



La pandémie de COVID-19 a exacerbé les inégalités liées au genre et exige que les pouvoirs publics, du local au global, la société civile et les partenaires internationaux redoublent d'efforts pour atténuer les impacts délétères qui frappent de plein fouet les femmes, notamment les plus vulnérables. Aujourd'hui plus que jamais, l'objectif de développement durable (ODD) 5 des Nations Unies visant à « parvenir à l'égalité des sexes et [à] autonomiser toutes les femmes et les filles » en luttant contre toutes les formes de discrimination et de violence dans le monde entier est plus qu'une priorité; c'est une urgence.

Toute politique publique visant un traitement équitable entre les sexes et favorable à l'égalité femmes-hommes doit prendre en compte la « contingence contextuelle » de la différence de genre (Heintz et Nadai, 2015). Elle doit découler d'une analyse intégrale et intégrée des réalités socioculturelles, voire historiques, des facteurs politiques, économiques, éducatifs, etc.

Par ailleurs, au-delà des statistiques différenciées selon le sexe qui fournissent de précieuses informations sur les disparités entre les femmes et les hommes dans différents domaines, l'adoption d'une approche intersectionnelle permet de révéler simultanément plusieurs formes de stratification, de domination ou de discrimination vécues par les femmes.

Devant ces enjeux, l'évaluation sensible au genre² propose des moyens de construire des systèmes de suivi-évaluation solides pour améliorer les actions de développement international visant l'atteinte de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Ce type d'évaluation est un outil puissant pour réaliser les transformations définies dans les Objectifs de développement durable. L'évaluation sensible au genre examine « dans quelle mesure le genre et les relations de pouvoir – y compris les facteurs structurels et autres sources d'inégalités, de discriminations et d'injustice – évoluent du fait d'une intervention reposant sur un processus inclusif, participatif et respectueux de l'ensemble des parties prenantes (titulaires de droits et porteurs de devoirs) [...]. Elle s'applique à tous les types de programmes de développement, et non uniquement aux efforts portant spécifiquement sur les questions de genre » (Bamberger, Segone et Tateossian, 2016, p. 38 et 58). Elle est donc essentielle pour documenter les inégalités femmes-hommes dans les politiques et programmes et recommander des mesures correctives. Elle s'inscrit également dans le mouvement mondial qui prône des approches évaluatives inclusives qui contribuent à la génération de preuves et de données crédibles et exploitables pour améliorer la prise de décision, favoriser l'amélioration des politiques et programmes de développement, renforcer l'autodétermination et promouvoir le bien-être social et le développement durable (Donaldson, 2017).

Dans cet article réflexif, nous réaffirmons, dans la continuité d'autres auteurs, l'importance d'une utilisation plus élargie de l'évaluation sensible au genre et axée sur l'équité, notamment dans un contexte où la pandémie creuse davantage les inégalités persistantes

² Les auteures sont plus favorables à l'utilisation du terme « évaluation axée sur l'équité et sensible au genre », mais le terme « évaluation sensible au genre » est utilisé ici pour mettre davantage l'accent sur les enjeux associés au genre.

entre les hommes et les femmes. Loin d'être exhaustive, cette analyse met également en évidence les enjeux associés à cette approche évaluative qui ne peut s'émanciper d'une contingence contextuelle. Ainsi, après avoir défini le genre comme un concept socialement construit, nous présentons un état des lieux des inégalités femmes-hommes en contexte de pandémie. Ensuite, la contribution de l'évaluation à l'égalité des sexes et les enjeux qui y sont associés sont déclinés. Nous concluons sur la nécessité d'un espace de dialogue entre personnes évaluatrices et parties prenantes pour coconstruire des solutions pour un monde plus juste pour tous.

Le genre, un concept socialement construit et ses diverses évolutions en contexte international

Le genre est un concept socialement construit qui fait référence aux normes sociales qui ne reposent sur aucune base biologique, génétique, naturelle ou évolutive. Il s'appuie plutôt sur les différences entre les hommes et les femmes liées au contexte social et culturel. En effet, le genre analyse les rôles, les comportements, les activités et les attributs déterminés socialement et qu'une société considère comme appropriés pour les hommes et les femmes. Il façonne de nombreuses relations et de nombreux comportements entre les femmes et les hommes. Enfin, il intègre une dimension intersectionnelle qui met en lumière les relations entre différents vecteurs d'inégalité structurant l'ordre social : la classe sociale, la race, l'origine, l'ethnicité, la religion, la politique, l'âge ou encore le handicap, etc. (Oakley, 2015).

Il est donc important dans une analyse genre de tenir compte de ces différents éléments (com)pris dans le contexte socioculturel du pays d'intervention. Par exemple, la conception du genre peut être plus élargie dans les pays occidentaux notamment, et plus restreinte dans les pays du Sud (Diallo et Molinier, 2017). Cette même préoccupation doit être prise en compte d'un pays à l'autre selon les réalités socioculturelles spécifiques.

L'utilisation de l'approche genre en contexte international en particulier a beaucoup évolué dans le temps. Dans les années 1970, la vision de l'approche genre se déploie sous le vocable **intégration des femmes dans le développement (IFD)**. Cette dernière « vise à intégrer les femmes au processus de développement, sans pour autant remettre en question le modèle de développement alors appliqué par les agences de développement. Cette approche [cible] le rôle de production des femmes [en améliorant] leurs conditions de vie à travers de petits projets générateurs de revenus, en lien avec leur rôle traditionnel » (AQOCI, 2018, p. 11). L'approche a évolué dans le temps sous le vocable **femmes et développement (FED)** vers 1975. Cette nouvelle vision met l'accent sur le fait que les femmes ne constituent pas une catégorie homogène et appartiennent à différentes classes sociales. « Selon cette approche, ce sont les inégalités entre les pays du Nord et les pays du Sud qui sont principalement responsables de la subordination des femmes et de leur rôle effacé dans le processus de développement » (AQOCI, 2018, p. 12).

Depuis les années 1990, on parle davantage de **genre et développement (GED)**, une approche qui cherche à mieux intégrer les femmes au développement et à favoriser leur pouvoir d'agir (*empowerment*) en termes économiques, politiques, socioculturels. « Elle vise à améliorer le potentiel des initiatives de développement à transformer les relations sociales et de genre et à donner plus de pouvoir aux femmes » (AQOCI, 2018, p. 14).

Par ailleurs, en pratique l'approche genre peut être mise en œuvre à différents niveaux. Au niveau stratégique, l'intégration du genre se concrétise dans les structures et mécanismes institutionnels (politiques, programmes, stratégies, plans d'action, etc.). Au niveau organisationnel, l'intégration du genre cible la mise en place d'équipes décentralisées, la gestion des ressources humaines, la formation et la sensibilisation au genre, etc. Le niveau opérationnel enfin introduit la perspective genre dans les manuels de bonnes pratiques pour l'intégration dans les projets, la collecte et l'analyse de statistiques sexuées, l'analyse des budgets au prisme du genre, les analyses d'impacts sexospécifiques.

Ce « *gender mainstreaming* » (Waal, 2006) est d'autant plus pertinent dans le contexte de crise actuelle. Il apporte une réponse adéquate aux besoins spécifiques des femmes et des hommes dans une perspective de transformation sociale.

La crise actuelle et l'exacerbation des inégalités femmes-hommes

La discrimination contre les femmes et les filles, y compris les violences basées sur le genre, la discrimination économique, les inégalités en matière de santé de la reproduction et les pratiques traditionnelles néfastes, demeure l'une des formes d'inégalité les plus répandues. Elle est également l'une des causes profondes les plus importantes des problèmes de santé chez les femmes et les enfants (Jhpiego, 2020 p. 9).

Par ailleurs, les femmes, pour la plupart, vivent dans des conditions socioéconomiques qui les désavantagent considérablement et les empêchent d'avoir accès à des revenus décents. Par exemple, elles gagnent moins que les hommes, ont moins d'épargne, sont plus présentes dans l'économie informelle et sont plus susceptibles d'être accablées par des travaux domestiques non rémunérés (ONU Femmes et Banque Mondiale, 2018). Elles constituent également la majorité des ménages monoparentaux (Azcona, et coll., 2020), ont moins accès aux protections sociales et se retrouvent souvent dans l'obligation de quitter la vie active plus tôt que les hommes.

Ces enjeux multidimensionnels et ces inégalités systémiques auxquels les femmes sont confrontées sont exacerbés par la crise sanitaire actuelle. En effet, les femmes sont en première ligne de la réponse à la crise de la COVID-19 : professionnelles de la santé, aidantes naturelles, entrepreneures, bénévoles, mères au foyer, cadres et gestionnaires, scientifiques, etc. Elles en subissent, selon les constats d'ONU Femmes (2020), davantage les effets délétères : risques accrus de contamination, perte des moyens de subsistance, baisse de l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, augmentation du niveau de violence domestique, etc. (voir figure 1).

Figure 1 : Impact de la COVID-19 sur la violence faite aux femmes

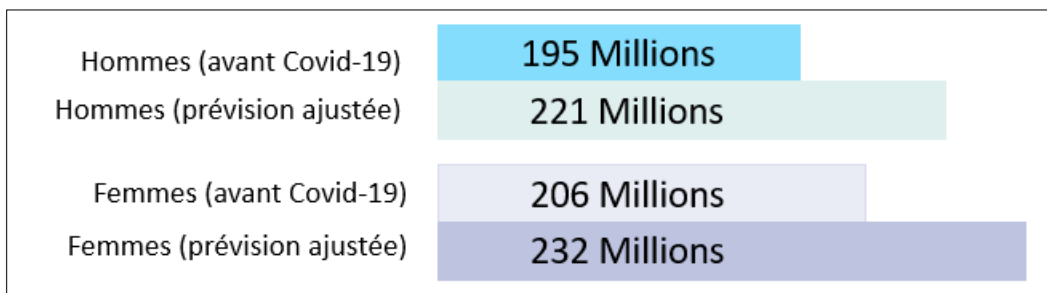


Source : ONU Femmes, 2020,

<https://interactive.unwomen.org/multimedia/explainer/covid19/fr/index.html>

Selon ONU Femmes et le PNUD (2020), la crise de la COVID-19 contribuera à l'aggravation des écarts de pauvreté entre les sexes. Ainsi, on estime que le nombre de femmes vivant sous le seuil de la pauvreté passerait de 206 millions à 232 millions, soit une croissance de 12 %. En revanche, le nombre d'hommes vivant sous le seuil de la pauvreté devrait passer de 195 millions à 221 millions, ce qui correspond à une augmentation de 13 % (voir figure 2).

Figure 2 : COVID-19 et aggravation des écarts de pauvreté entre les sexes



Source : ONU Femmes et coll., 2020, <https://data.unwomen.org/publications/insights-action-gender-equality-wake-covid-19>



Source : Stew et Zoetaba, 2012, <https://www.alimenterre.org/system/files/ressources/pdf/1059-dix-realites-genre-cultivons.pdf>

Outre l'aggravation par la crise de la situation de pauvreté, on estime « qu'il faudrait désormais 135,6 ans avant de parvenir à l'égalité à l'échelle mondiale. C'est 36 ans de plus qu'avant la crise sanitaire liée à la COVID-19. Profondément ancrées dans [nos] société[s], les inégalités de genre se manifestent dans différents secteurs et les leviers pour y parvenir sont nombreux » (Expertise France, 2021). Pour lutter contre ces inégalités, la pratique de l'approche genre dans le processus de conception, d'implantation et d'évaluation des politiques et programmes publics, et des plans de relance post COVID-19 notamment, est primordiale (Nations Unies – Sénégal, 2021). En effet, la prise en compte de l'évaluation sensible au genre dans la mise en œuvre de ces interventions pourrait atténuer les inégalités femmes-hommes et réduire les effets néfastes de la crise sur les conditions de vie des femmes et des filles, mais aussi des hommes et ultimement de l'ensemble des populations vulnérables. Pour ce faire, la contribution de cette approche sera d'autant plus pertinente si elle prend en considération le contexte pour accroître l'acceptation culturelle et si elle intègre une analyse intersectionnelle.

La contribution de l'évaluation à l'égalité femmes-hommes

L'évaluation sensible au genre : approches, cadres d'analyse et enjeux

L'égalité des sexes devrait être considérée dans toutes les politiques de développement. En effet, « ce qui est bon pour l'égalité entre les sexes est bon pour l'économie et la société³ ».

Malgré les progrès réalisés au cours des deux dernières décennies, les femmes n'ont toujours pas les mêmes possibilités que les hommes en ce qui concerne les opportunités économiques, l'éducation, l'emploi et la participation à la prise de décision. Influencer le changement est déjà assez difficile sans une voix critique qui nous rappelle que les résultats n'ont pas (encore) été atteints ou que les choses auraient pu être mieux faites. C'est là que l'évaluation entre en jeu (Traduction libre, Heider, 2018).

Dans la même veine, l'évaluation permet de jeter un regard critique sur les normes existantes, d'examiner les programmes actuels et de se demander si nous faisons les bonnes choses, de passer en revue les résultats opérationnels afin de comprendre ce qui a fonctionné et pourquoi, de réaliser des comparaisons des résultats à travers le monde afin de favoriser le partage des connaissances. Plus spécifiquement :

l'évaluation sensible au genre promeut la responsabilisation et le respect des engagements souscrits à l'égard de l'égalité des sexes, des droits humains et de l'autonomisation des femmes, en fournissant des informations sur la manière dont les programmes de développement affectent différemment les hommes et les femmes, et en contribuant à la concrétisation des dits engagements. Elle peut être effectuée au niveau de tous les types de programmes de développement, et elle n'est pas

³ <https://www.mckinsey.com/featured-insights/future-of-work/covid-19-and-gender-equality-countering-the-regressive-effects>

exclusivement réservée au travail mené dans le domaine du genre (ONU Femmes, 2015, p. 5).

Au-delà de l'évaluation, l'opérationnalisation d'un cycle de projet sensible au genre (*gender aware*) examine et aborde les considérations de genre dans le cadre d'un continuum qui tient compte des éléments suivants. D'abord, sur le plan du diagnostic, on peut avoir recours à un cadre d'analyse genre qui intègre un examen critique des inégalités et des rôles, des normes et des dynamiques de genre et de l'évaluation des besoins. Au moment de la planification, on doit s'assurer que les dimensions du genre et les hypothèses de changements sont prises en compte dans les différents outils de conception du projet ou programme (théorie du changement avec des éléments clés de la stratégie genre, cadre de mesure du rendement, registre des risques sensible au genre et mesures de mitigation, budget sensible au genre).

Enfin, pour ce qui est de la mise en œuvre, du suivi-évaluation et de l'apprentissage, on doit concrétiser les éléments du genre et de l'inclusion sociale dans les manuels de procédures, la composition des équipes de projet, les activités, etc. Il s'agit notamment de faire une analyse des données désagrégées (sexe, âge, niveau d'éducation, etc.) et d'assurer la rétroaction et le suivi auprès des bénéficiaires. Il faut aussi prévoir une évaluation des effets afin de déterminer si le projet a effectivement contribué à l'égalité des chances entre les sexes. En d'autres termes, il s'agit de collecter de l'information crédible et fiable permettant de démontrer jusqu'à quel point l'intégration de la dimension genre a amélioré la performance du projet et les résultats de développement et de documenter les leçons apprises et opportunités de réplication et de mise à l'échelle des actions jugées efficaces.

Les évaluateurs et évaluatrices peuvent jouer un rôle de premier plan en collaborant avec tous les acteurs de tous les niveaux, y compris la société civile, pour développer de manière continue de meilleures méthodes et pratiques. Ils peuvent aussi contribuer à démontrer avec des preuves tangibles comment le monde peut être meilleur lorsque les deux sexes jouissent de l'égalité des chances et peuvent servir d'exemple à ceux qui se consacrent à servir d'autres groupes défavorisés et exclus.

À titre d'exemple, le Comité québécois femmes et développement de l'AQOCI (2015) a ciblé un certain nombre de bonnes pratiques pertinentes à adopter dans toute évaluation sensible au genre. Il est important, dans un premier temps, de s'assurer que l'équipe de suivi-évaluation a l'expertise et les outils nécessaires à l'intégration du genre pour son mandat. Notamment, les termes de référence de l'évaluation doivent intégrer les considérations liées au genre dans tout le cycle des projets ou programmes : de la stratégie genre en passant par la méthodologie utilisée (indicateurs, données ventilées selon le sexe, résultats transversaux et spécifiques au genre, source des données, analyse des obstacles à la participation des femmes, budget alloué à la dimension genre de manière équitable, etc.). Pour finir, il est important de s'assurer que les leçons apprises et les recommandations sur le genre sont bien intégrées au rapport d'évaluation et qu'il y a un suivi de ces dernières pour prendre des actions correctrices en matière d'égalité et d'équité dans les interventions.

Plusieurs organisations ont également développé des stratégies et des cadres d'analyse pour soutenir le déploiement d'interventions visant l'amélioration des conditions de vie des femmes. Parmi ces stratégies, on peut citer l'ODD 5⁴ avec ONU Femmes qui se déploie dans son plan stratégique (2018-2021)⁵ visant la « *participation équitable des femmes à tous les aspects de la vie* ». Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a également une stratégie nommée *Égalité des sexes : Droits égaux. Opportunités égales*⁶ qui cible les ODD 2030. La stratégie genre de l'UNICEF⁷ qui vise particulièrement l'autonomisation des filles va également dans ce sens. La Banque africaine de développement a pour sa part mis en place la *Stratégie en matière de genre 2021-2025*⁸ qui intègre aussi les ODD 2030. L'Organisation mondiale de la Santé a fait de même avec sa *Stratégie pour l'égalité des genres 2019-2023*⁹.

Finalement, Affaires mondiales Canada est allée encore plus loin en énonçant la *Politique d'aide internationale féministe du Canada*¹⁰ qui vise à éliminer la pauvreté et à bâtir un monde plus pacifique, plus inclusif et plus prospère : la promotion de l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles sont les moyens les plus efficaces pour atteindre cet objectif. De plus, le Canada met de l'avant l'Analyse ACS+ qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes ou des initiatives sur l'égalité des sexes (Affaires mondiales Canada, 2017).

Un des éléments cruciaux est de donner la voix aux femmes et aux filles dans le processus d'évaluation des interventions qui les concernent et de s'assurer de reporter leur avis, leurs constats et leurs recommandations. Il faut donc éviter de tirer des conclusions à leur place. Enfin, il est important d'adopter des stratégies de rétroaction et de partage des résultats d'évaluations avec les communautés concernées.

Comme toute évaluation, l'évaluation sensible au genre n'est pas exempte de défis. Il s'agit notamment de défis liés aux langages et aux concepts utilisés, ainsi qu'à la conception de projets avec une dimension genre bien intégrée. On peut aussi citer les défis liés au suivi et aux pratiques évaluatives, aux compétences et expertises disponibles, aux considérations éthiques, au leadership, aux responsabilités des parties prenantes, etc. (Brisolara, Seigart et SenGupta, 2014).

Au niveau opérationnel, les défis de mise en œuvre sont notamment associés aux coûts supplémentaires que peuvent engendrer la collecte de données désagrégées, le suivi d'indicateurs mixtes supplémentaires ou encore la formation des parties prenantes. D'un autre côté, la non-intégration de l'égalité des sexes dans les projets et les évaluations peut générer des coûts sociaux et économiques importants (ONU Femmes, 2015).

⁴ <https://www.unwomen.org/fr/news/in-focus/women-and-the-sdgs/sdg-5-gender-equality>

⁵ <https://undocs.org/fr/UNW/2017/6/Rev.1>

⁶ <https://www1.undp.org/content/undp/fr/home/gender-equality.html>

⁷ <https://www.unicef.org/fr/egalite-des-genres>

⁸ <https://www.afdb.org/fr/documents/strategie-du-groupe-de-la-banque-africaine-de-developpement-en-matiere-de-genre-2021-2025>

⁹ <http://apps.who.int/iris/handle/10665/333650?locale-attribute=fr&>

¹⁰ https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_developpement-enjeux_developpement/priorities-priorites/policy-politique.aspx?lang=fra

De l'adaptation culturelle à l'acceptabilité sociale : un impératif pour une démarche évaluative décolonisée et respectueuse des contextes d'intervention

En évaluation, le contexte compte! Ainsi, la personne responsable doit prendre en considération le contexte pour accroître l'**acceptabilité sociale** de la démarche d'évaluation axée sur l'équité et sensible au genre. En effet, les consultants internationaux chargés des évaluations ont souvent tendance à utiliser des concepts empruntés à l'Occident et peu adaptés au contexte local (Chilisa et Mertens, 2021), ce qui peut induire des effets négatifs sur l'égalité femmes-hommes. Par ailleurs, l'utilisation d'un langage scientifique et d'approches théoriques peu accessibles aux parties prenantes diversifiées, de certains indicateurs inadaptés aux réalités sociales et aux normes socioculturelles locales, limite l'appropriation du processus et des résultats de l'évaluation (Niang, 2021).

Malgré tout, on note une prise de conscience de plus en plus importante de la part des acteurs en évaluation et en développement international quant à la nécessité de privilégier une approche évaluative adaptée aux divers contextes culturels, linguistiques et historiques africains (AfrEA, 2018). On peut citer, entre autres, la posture d'*Évaluation Made in Africa* prônée par plusieurs experts en évaluation, dont les membres de l'Association africaine d'évaluation (AfrEA, 2018).

Ce concept cherche à identifier et à développer une approche spécifiquement africaine de l'évaluation. Il souligne que le contexte, la culture, l'histoire et les croyances façonnent la nature des évaluations, en particulier dans la réalité africaine diversifiée et souvent complexe. L'objectif de l'AfrEA est de promouvoir et de s'adapter à un cadre d'évaluation africain – une approche initiée de l'intérieur du continent et soutenue massivement de l'extérieur de l'Afrique (AfrEA, 2018).

L'évaluateur ou l'évaluatrice qui adopte cette posture doit se demander quelles sont les perspectives et les expériences qui lui manquent pour avoir une compréhension holistique et inclusive des enjeux. Il ou elle doit prendre en compte la diversité et l'hétérogénéité des hommes et des femmes au sein d'un même environnement, d'une même communauté. La personne responsable de l'évaluation doit s'assurer d'être à l'écoute et dialoguer en créant les meilleures conditions pour une conversation constructive et mutuellement enrichissante avec les communautés cibles comme lors des échanges communautaires sous « l'arbre à palabres ». S'inscrivant fondamentalement dans les traditions africaines, la compétence et la sensibilité de la personne évaluatrice sont engagées. Elle doit par exemple porter une attention particulière au sens accordé au non-verbal (silence et langage corporel) dans la conversation.

En ce qui a trait particulièrement aux questions d'égalité femmes-hommes, l'approche *Évaluation Made in Africa* permet aux parties prenantes de se sentir valorisées et comprises et de créer une relation de confiance avec la personne responsable de l'évaluation tout en contribuant aux apprentissages. Ainsi, elle tend à réduire les biais inconscients associés au genre et à mettre en évidence les spécificités locales. Une étude récente de l'Agence française de développement (AFD, 2021) revient sur l'importance de faire attention aux préjugés et aux perceptions sur les questions d'égalité femmes-hommes, mais aussi sur la participation des femmes à toutes les sphères de la vie active. Selon cette étude, il est recommandé :

[d'oublier] tous vos préjugés sur la condition féminine en Afrique. Contrairement aux idées reçues, les femmes africaines sont très largement impliquées dans la vie économique de leur continent. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : leur taux de participation au marché du travail s'élève à 55 %, soit un niveau supérieur à celui observé dans les pays les plus avancés (53 %) et à la moyenne mondiale (48 %) (AFD, 2021).

Inscrire l'évaluation axée sur l'équité et sensible au genre dans une perspective intersectionnelle : une stratégie holistique gagnante

L'égalité entre les sexes doit être pensée dans son articulation avec d'autres rapports de pouvoir ou de discrimination. En effet, il est souhaitable que, de la phase du diagnostic jusqu'à celle de l'évaluation, l'éventail des facteurs socioécologiques qui pourraient affecter les relations de genre et qui se manifestent de différentes manières au niveau micro, méso et macro soient considérés : aspects psychologiques, interpersonnels, économiques, sociaux, politiques, juridiques, institutionnels. Par ailleurs, inscrire une telle analyse dans une perspective intersectionnelle exige de réfléchir aux intersections entre les différentes formes de domination (Ligero Lasa et coll., 2014). On peut citer, à titre d'exemples, les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes, les groupes ethniques dominants et les groupes ethniques minoritaires, les personnes ayant des handicaps, etc. Il s'agit aussi d'aborder les inégalités qui existent entre les femmes elles-mêmes (relations de pouvoir entre la belle-mère et la belle-fille dans certaines sociétés, relations de pouvoir dans les groupes d'intérêts économiques entre les femmes leaders et les femmes productrices, etc.).

L'analyse intersectionnelle permet de valoriser une diversité de perspectives sur les questions d'inégalité qui touchent les femmes et les filles. Cette analyse pourrait se faire, par exemple, au moyen d'une cartographie des différents groupes dans la zone du projet et en s'assurant de consulter des femmes issues de différents groupes (religieux, ethniques, des personnes en situation de handicap, etc.). En effet, les femmes et les hommes ne sont pas des entités homogènes, même au sein d'un même pays ou d'une même communauté. Cette analyse doit se faire en encourageant les personnes à faire preuve de réflexivité pour déconstruire les inégalités et retrouver un équilibre sain entre les relations qu'elles entretiennent. Il faut faciliter la mise en place d'un rapport de confiance en valorisant les femmes et en les encourageant à participer au dialogue de façon active en s'assurant d'atténuer les rapports hiérarchiques ou de domination. Enfin,

il convient de documenter les effets négatifs et inattendus et les apprentissages qui déconstruisent les idées reçues et les préjugés.

Par ailleurs, beaucoup d'organisations non gouvernementales internationales plaident en faveur d'une prise en compte de l'approche intersectionnelle afin de mieux faire ressortir la dimension genre. Oxfam GB par exemple utilise l'intersectionnalité dans le cadre de l'évaluation de l'impact de son projet « AMAL : promotion du leadership transformationnel des femmes » en Tunisie (Lombardini, 2018). Cette démarche met de l'avant le fait que l'autonomisation des femmes et des filles est un processus qui part d'un pouvoir limité et qui aboutit à un pouvoir renforcé de celles-ci, et cible trois niveaux de changements : personnels, relationnels et environnementaux. Pour évaluer ces changements, un indice composite intégrant 14 caractéristiques représentatives d'une femme « autonome » en Tunisie a été développé. Chaque caractéristique a été déclinée en indicateurs et mesurée à l'aide de questionnaires individuels. Ensuite, l'utilisation de la méthode des choix discrets a permis de déterminer l'importance relative de chaque indicateur. La particularité de cette méthode consiste à amener les répondantes à effectuer un choix parmi divers scénarios fictifs, dévoilant ainsi leurs préférences quant aux caractéristiques qui les représentent le mieux.

Conclusion

La pandémie de COVID-19 a plus que jamais révélé l'interdépendance entre les sociétés contemporaines du Nord et du Sud. Elle a surtout réitéré l'urgence d'agir contre les inégalités sociales où que nous nous trouvions sur la planète. Les premières victimes sont les femmes qui ont vu leurs conditions de vie déjà précaires décliner de façon drastique en matière de santé, de sécurité, de finances, d'emploi, etc.

L'un des outils contribuant à atténuer ces impacts est l'évaluation sensible au genre et axée sur l'équité qui, à travers ses acteurs, ses processus et ses outils, renouvelle ses façons de faire en prônant l'utilisation de l'approche intersectionnelle et la reconnaissance de processus culturellement acceptables et décolonisés pour répondre aux enjeux complexes liés au genre en contexte de développement. C'est dans ce sens que Podems (2010) souligne qu'il est primordial d'éviter les effets négatifs que pourrait provoquer une approche d'évaluation sensible au genre orientée par des considérations occidentales féministes. La meilleure approche en développement international devrait tenir compte des réalités socioculturelles et locales des pays où se déroule l'évaluation en favorisant un espace de dialogue inclusif. En dehors de la prise en compte de la diversité des perspectives, l'évaluation sensible au genre doit associer les principes de droits humains pour informer, améliorer et transformer les politiques publiques. Cela « implique une analyse des progrès réalisés en matière de droits humains et d'égalité des genres autant dans le programme que dans le contexte réel que celui-ci vise à modifier. Cela exige également que le processus d'évaluation tienne compte du respect de tous les groupes, en particulier les plus vulnérables, et analyse les situations structurelles qui génèrent des inégalités » (Traduction libre, Ligerio Lasa et coll., 2014, p. 17).

Au-delà de l'évaluation elle-même, c'est la posture des acteurs du champ du développement international en constante évolution qui doit être repensée à la lumière du respect des droits humains, de l'équité dans toutes ses formes et du genre en particulier selon une approche intersectionnelle et intégrée. La diversité des perspectives et l'importance de donner la voix aux femmes dans leur contexte socioculturel et de valoriser les solutions qu'elles-mêmes souhaitent pour améliorer leurs conditions d'existence sont bénéfiques pour la société dans son ensemble. Il s'agit de dépasser les antagonismes hommes-femmes et de contribuer à l'égalité des chances pour tous de s'épanouir. Même lorsqu'elle est commanditée par des bailleurs de fonds, l'évaluation doit favoriser l'inclusion : « les bénéficiaires (ou plus largement les communautés affectées par notre travail ou leurs représentants) ont le droit de savoir ce que nous avons essayé de faire en leur nom et si nous avons fait une différence » (Traduction libre, Thomas, 2015).

Selon le sociologue Edgar Morin (1999), « les humains doivent se reconnaître dans leur humanité commune en même temps que reconnaître leur diversité tant individuelle que culturelle ». Cette philosophie vaut aussi pour le genre. La compréhension de ce concept et les processus évaluatifs qui y contribuent doivent être socialement ancrés sans remettre en cause sa légitimité en matière de défense des droits humains. En somme, il convient de trouver un sain équilibre entre universalité des valeurs humanistes et acceptabilité socioculturelle des transformations sociétales.

Références bibliographiques

- AFD/Agence française de développement (2021). « *Atlas Afrique AFD* » : les femmes africaines, championnes de l'emploi à l'échelle mondiale. En ligne : <https://www.afd.fr/fr/actualites/atlas-afrique-afd-les-femmes-africaines-championnes-de-lemploi-lechelle-mondiale>
- Affaires mondiales Canada (2017). *Politique d'aide internationale féministe du Canada*. En ligne : https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_developpement-enjeux_developpement/priorities-priorites/policy-politique.aspx?lang=fra
- AfrEA/Association africaine d'évaluation (2018). *Made in Africa Evaluation*, 8^e conférence AfrEA. En ligne : <https://afrea.org/made-in-africa-evaluation/>
- AQOCI/Association québécoise des organismes de coopération internationale (2015). *Guide pour l'intégration de l'égalité entre les femmes et les hommes au cycle de programmes*. En ligne : https://aqoci.gc.ca/wp-content/uploads/2016/05/pdf_guidepsa-fra-2mai16.pdf
- AQOCI/Association québécoise des organismes de coopération internationale (2018). *Une approche féministe à la solidarité internationale. Module 1 : Notions de base*. En ligne : https://aqoci.gc.ca/wp-content/uploads/2020/06/une_approche_feministe_a_la_solidarite_internationale_modul_e_1_mars_2019.pdf
- Azcona, G. et coll. (2020). *From Insights to Action: Gender Equality in the Wake of COVID-19*. En ligne : <https://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2020/gender-equality-in-the-wake-of-covid-19-en.pdf?la=en&vs=5142>
- Bamberger, M., M. Segone et F. Tateossian (2016). *Évaluations axées sur l'équité et sensibles au genre : Assurer le suivi des objectifs de développement durable selon la perspective « aucun-laissé-pour-compte »*. En ligne : <https://evalpartners.org/sites/default/files/documents/evalgender/FR-Evaluating-SDG-web.pdf>
- Brisolara, S., D. Seigart et S. SenGupta (dir.) (2014). *Feminist Evaluation and Research: Theory and Practice*, New York, Guilford Publications.
- Chilisa, B. et D. M. Mertens (2021). « Indigenous Made in Africa Evaluation Frameworks: Addressing Epistemic Violence and Contributing to Social Transformation », *American Journal of Evaluation*, vol. 42, n° 2, p. 241-253.
- Diallo, H. et P. Molinier (2017). « "Faire du genre" au Sénégal », *L'Autre*, vol. 18, n° 1, p. 57-66.
- Donaldson, S. I. (2017). « Empowerment Evaluation: An Approach that Has Literally Altered the Landscape of Evaluation », *Evaluation and Program Planning*, n° 63, p. 136-137.

Expertise France (2021). *Égalité de genre : porter le changement dans les projets de coopération*. En ligne : <https://cpccaf.org/XCMD.RE9fU2hPQko8MjU+MDAwMDAtMC0wMzAtMDAwMDAwMDA0OTcyOQ==>

Heider, C. (2015). *Why Evaluation Matters for Gender Equality*, IEG. En ligne : <https://ieg.worldbankgroup.org/blog/why-evaluation-matters-gender-equality>

Heintz, B. et E. Nadai (2015). « Genre et contexte. Processus de désinstitutionnalisation et différenciation de genre », *Trivium*, n° 19 .

Jhpiego (2020). *Boîte à outils pour l'analyse de genre dans les systèmes de santé*. En ligne : <https://gender.jhpiego.org/docs/Jhpiego-Gender-Analysis-Toolkit-for-Health-Systems-french.pdf>

Ligero Lasa, J. A. et coll. (2014). *Making Evaluation Sensitive to Gender and Human Rights: Different Approaches*, Madrid, Spanish Ministry of Foreign Affairs and Cooperation.

Lombardini, S. (2018). *Autonomisation des femmes en Tunisie : Évaluation de l'impact du projet « AMAL : promotion du leadership transformationnel des femmes » en Tunisie*, Série d'évaluations de l'efficacité 2016/2017, Oxfam GB. En ligne : <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620466/er-womens-empowerment-in-tunisia-effectiveness-review-010518-sum-fr.pdf;jsessionid=6E72B220A5A967DA9C937B46C1DC977D?sequence=14>

Morin, E. (1999). *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Paris, UNESCO.

Nations Unies – Sénégal (2021). *Cadre des Nations Unies pour la réponse socio-économique immédiate à la COVID-19 : Contextualisation au Sénégal*. En ligne : <https://reliefweb.int/report/senegal/cadre-des-nations-unies-pour-la-r-ponse-socio-conomique-imm-diate-la-covid-19>

Niang, A. (2021). « Démystifier et mieux adapter l'évaluation aux réalités locales », *Blogue un seul monde*, Institut d'études internationales de Montréal, UQAM. En ligne : https://www.ieim.uqam.ca/spip.php?article13066&id_mot=427

Oakley, A. (2015). *Sex, Gender and Society*, Farnham, Ashgate.

ONU Femmes (2015). *Gestion des évaluations sensibles au genre : manuel d'évaluation*. En ligne : <https://static1.squarespace.com/static/5c78efe065019f922db505cb/t/5c840135e5e5f02ba2e63a68/1552154945339/UN-Women-Evaluation-Handbook-fr.pdf>

ONU Femmes (2020). *COVID-19 and Gender Data Resources*. En ligne : <https://data.unwomen.org/COVID19>

ONU Femmes et Banque mondiale (2018). *Gender Differences in Poverty and Household Composition Through the Life Cycle*. En ligne : <https://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2018/sdg-report-spotlight-01-gender-differences-in-poverty-and-household-composition-en.pdf?la=en&vs=4813>

ONU Femmes et PNUD (2020). *La COVID-19 creusera l'écart de pauvreté entre femmes et hommes, selon ONU Femmes et PNUD*. En ligne :

https://www1.undp.org/content/undp/fr/home/news-centre/news/2020/_COVID-19_will_widen_poverty_gap_between_women_and_men_.html

Podems, D. R. (2010). « Feminist Evaluation and Gender Approaches: There's a Difference? », *Journal of MultiDisciplinary Evaluation*, vol. 6, n° 14.

Thomas, C. (2015). « Human rights evaluation—who is it really for? », *openDemocracy*. En ligne : <https://www.opendemocracy.net/en/openglobalrights-openpage/human-rights-evaluationwho-is-it-really-for/>

Waal, M. de (2006). « Evaluating Gender Mainstreaming in Development Projects », *Development in Practice*, vol. 16, n° 2, p.

NOTE AU LECTEUR

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que leurs auteurs et ne sauraient refléter la position de l'École nationale d'administration publique.

L'ENAP autorise la reproduction, l'utilisation et la diffusion partielle ou intégrale de ce texte à condition que sa source soit citée, à savoir le nom de l'auteur, l'École nationale d'administration publique, écrit au long, le titre du document ainsi que l'année de sa parution. Cette autorisation est accordée à des fins non commerciales, gratuitement, sans limite de temps et sans limite territoriale.

© École nationale d'administration publique (ENAP), 2020

QUÉBEC

+

MONTRÉAL

+

OUTAOUAIS

+

SAGUENAY

+

TROIS-RIVIÈRES

